

Appel à candidature à un poste de technicien(ne) forestier(e) chargé(e) de mission

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien(ne) forestier(e) chargé(e) de mission (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois, renouvelable selon les financements en vigueur, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent. Fourchette indicative : entre 26,9 et 37,4 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Saint-Doulchard (18)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Poste susceptible d'être vacant à partir du 1^{er} juillet 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une trentaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.



Description du poste

Dans le cadre d'une action d'animation forestière financée par diverses conventions (Région Centre-Val de Loire, Etat), sous l'autorité de l'ingénieur en charge du développement de projets territoriaux, et en lien avec le technicien forestier du Cher, le/la chargé(e) de missions effectuera les actions suivantes :

- **Regrouper la gestion forestière** : sur la base d'un diagnostic territorial à établir (potentialités forestières, intensité du morcellement foncier), et en utilisant les outils d'animation locale (visites-conseils individuelles, réunions de vulgarisation collectives, rapprochement avec les élus locaux), on cherchera à dynamiser la gestion forestière sur plusieurs zones du département, avec pour objectifs de réaliser des chantiers forestiers communs, d'élaborer un plan simple de gestion concerté (dans le cadre d'un GIEFF si possible) et in fine d'initier une association syndicale libre de gestion forestière ;
- **Etablir un schéma de desserte** : participer à la collecte de données de terrain permettant l'établissement d'un schéma de desserte forestière, en y intégrant la dimension DFCI.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien Supérieur option production / gestion forestière, ou diplôme équivalent,
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires,
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Esprit d'initiative, autonomie, sens de l'organisation, rigueur ;
- Goût pour le contact, le travail en équipe, capacités d'animation et de communication ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint), des outils GPS & SIG, et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Télétravail selon ancienneté ;
- Mutuelle obligatoire et prévoyance facultative avec participation employeur.

Personnes à contacter

- Antoine LELONG, ingénieur en charge des projets territoriaux : antoine.lelong@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 30 juin 2026** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail à : gisele.raoul@cnpf.fr

ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de Loire
5 rue de la Bourie Rouge
CS 52349
45023 ORLEANS Cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra début juillet 2026, dans les locaux du CNPF, à Orléans.